

# Certificat de spécialisation : Constructions Paysagères

NIVEAU IV

Homologué par le Ministère  
de l'Agriculture

(CODE RNCP 35 399 – CODE  
CPF 332 284)



**Horti-Pôle Evreux**  
Formations Nature et Paysage

**Taux de réussite : 87.5%**  
**Taux de poursuite : 28.6%**  
**Taux d'insertion : 80%**

**Etablissement Public Local  
d'Enseignement et de Formation  
Professionnelle Agricole d'Evreux**

## Objectifs professionnels

Acquérir les connaissances techniques et pratiques sur la construction d'éléments maçonnés, de voiries, de réseaux divers.

Maîtriser la conduite de certains engins (nivellement, profilage, ...)

## Modules de formation

Formation organisée en Unités Capitalisables (UC). Validation par un jury de formateurs et de professionnels.

### ● Travaux préparatoires du chantier

(Bloc de compétences n°2270BC01)

Utilisation des documents contractuels

Préparation du chantier

### ● Terrassement avec engins

### ● Travaux de voiries et de réseaux divers

(Bloc de compétences n°2270BC02)

Réseaux d'irrigation

Drainage et eaux pluviales

Réseaux électriques

### ● Travaux de constructions paysagères

(Bloc de compétences n°2270BC03)

Murets, escaliers

Allées et circulations

Bassins, cascades et pièces d'eau

### ● Accessoires de jardin

### Organisation du chantier

(Bloc de compétences n°2270BC04)

Organisation par rapport au cahier  
des charges

Contrôle des travaux

Encadrement des personnels du chantier

Relation client - entreprise



## Déroulement de la formation

- Alternance formation en centre et en entreprise :  
1 à 2 semaines en centre par mois
- Formation en centre de 480 heures (14 semaines)
- Réalisation de chantiers en partenariat



## Modalités pédagogiques

- Chantiers d'aménagement sur le terrain (+ de 50% du temps de formation)
- Une collaboration étroite avec un réseau de professionnels confirmés



## Conditions générales

### statut des apprenants :

Salarié en contrat d'apprentissage  
Salarié en contrat de professionnalisation  
Stagiaire de la formation professionnelle

### Conditions d'admission :

Être titulaire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation  
Pour les demandeurs d'emploi et les salariés, avoir déposé un dossier de financement

Satisfaire aux évaluations de pré requis par le centre

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac Pro ou Brevet Professionnel Aménagements Paysagers) ou diplôme de niveau supérieur de la même spécialité.

Être âgé(e) de plus de 18 ans et de moins de 30 ans pour l'apprentissage

Délai d'accès à la formation : renseignement auprès du CFA - CFPPA

### Conditions matérielles :

Pas de frais de formation  
Restauration et logement possibles au Centre

### Financement :

Formation financée par les opérateurs de compétences ou par le CPF

CFA - CFPPA Horti-pôle Evreux  
6, rue Georges Politzer - BP 3523 - 27032 Evreux Cedex

 02.32.28.87.61  02.32.28.76.84

[cfa.evreux@educagri.fr](mailto:cfa.evreux@educagri.fr)

[cfppa.evreux@educagri.fr](mailto:cfppa.evreux@educagri.fr)

[www.eapevreux.fr](http://www.eapevreux.fr)